

Luxembourg, le 21 octobre 2020

## **AVIS**

### **concernant un aveu de faillite pour un commerçant en nom personnel**

Pour pouvoir être déclaré en état de faillite, il faut être commerçant ou bien avoir été commerçant dans les six mois antérieurs à la déclaration de faillite ; ne peut plus être déclaré en état de faillite le commerçant qui depuis plus de six mois a cessé tout commerce (voir : Cour, 17 février 1876, 1, 199 ; Cour 28 janvier 1887, 3, 145).

Il appartient au créancier qui poursuit la déclaration de faillite de son débiteur d'apporter cette preuve (voir : NOVELLES, 3<sup>e</sup> éd., T IV, n° 35, p. 12).

L'art. 441 du Code de Commerce prévoit que le failli joindra à son aveu le bilan de ses affaires ou une note indiquant les motifs qui l'empêcheraient de le déposer ainsi que les livres prescrits par les art.9 à 11 du Code de Commerce .

Le bilan contiendra l'énumération et l'évaluation de tous les biens mobiliers et immobiliers du débiteur, l'état des dettes actives et passives, le tableau des profits et pertes, le tableau des dépenses; il devra être certifié véritable, daté et signé par le débiteur.

#### **Pièces à fournir en double exemplaire :**

- La copie d'une pièce d'identité du représentant légal ou du commerçant déclarant
- Preuve de commerçant ; (copie dernière facture)
- Un extrait récent d'inscription au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg
- Comptes annuels du dernier exercice
- Situation de trésorerie de **moins d'un mois**
  - le dernier extrait de l'Administration de l'enregistrement et des domaines
  - le dernier extrait du Centre commun de la sécurité sociale
  - le dernier extrait de l'Administration des contributions directes
  - montants dus aux créanciers chirographaires dont fournisseurs
  - montants dus aux banques
  - loyers impayés
- Nombre de salariés
  - salaires impayés
  - liste avec les noms et adresses des salariés
- Inventaire des biens
  - biens immobiliers, fonds de commerce, mobilier, matériel
  - véhicules
  - stocks
  - créances sur clients, autres créances, disponibilités en banque et en caisse

Veuillez prendre un **rendez-vous** s.v.p., Merci.